

Direction Départementale  
de la Cohésion Sociale

Pôle : Actions éducatives, sport et vie  
associative

Unité : Education et jeunesse

Tél. : 04 74 32 55 41  
Fax : 04 74 32 55 09  
Courriel : mylene.canet@ain.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AIN

Décision n° RA-001-10-00005-00

Portant agrément au titre du service civique

### La directrice départementale de la cohésion sociale de l'Ain,

Vu le code du service national, notamment son titre 1er bis;  
Vu, avec pièces à l'appui, la demande d'agrément présentée le 04/11/2010 par l'organisme intéressé;

#### Décide :

##### Article 1<sup>er</sup>

L'association **Judo Club Polliat** dont le siège social est situé **Mairie 01310 POLLIAT** (N°SIRET : 42466911700014) est agréée, pour une durée de deux ans à compter de la signature de la présente décision, au titre de l'engagement de service civique.

##### Article 2

Les missions susceptibles d'être accomplies par les personnes accueillies en service civique sont les suivantes :

Thème	Numéro	Sous-numérotation	Intitulé
Sport	5	A	Promotion du judo et du sport en général auprès des enfants ne pratiquant pas la discipline

##### Article 3

La durée cumulée des contrats de service civique conclus la première année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 12 mois.

##### Article 4

La durée cumulée des contrats de service civique conclus la deuxième année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 0 mois.

##### Article 5

Avant le 31 décembre 2010, l'organisme mentionné à l'article 1er conclut des contrats de service civique d'une durée cumulée supérieure ou égale à 0 mois.

Fait à Bourg en Bresse, le **22 NOV. 2010**

Pour le préfet de région,  
par délégation,  
La directrice départementale  
De la cohésion sociale,

  
Corinne GAUTHERIN

**Annexe : calendrier indicatif d'accueil des volontaires**

<b>Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires</b>								
	<b>Nombre d'entrées mensuelles</b>							
<b>Date d'accueil MM/AA</b>	<b>6 mois</b>	<b>7 mois</b>	<b>8 mois</b>	<b>9 mois</b>	<b>10 mois</b>	<b>11 mois</b>	<b>12 mois</b>	<b>Total</b>
<b>01/2011</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Durée cumulée des contrats en mois</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>12</b>